

# Le COUCOU de Dessenheim

## *D'r Dassamer Kückück*

### Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

La fin de l'année 2018 a été marquée par la forte mobilisation des « gilets jaunes ». Les motivations et revendications de ce mouvement sont très variées et disparates. Mais elles traduisent toutes la « déconnexion » des lieux de pouvoir parisiens par rapport au quotidien des Français et aux réalités de terrain.

Dans les territoires, les Maires et élus municipaux vivent chaque jour avec leurs concitoyens. Nombreux sont les habitants qui viennent nous rencontrer pour discuter de leurs préoccupations ou qui nous sollicitent pour tel ou tel souci.

C'est précisément dans cette capacité d'écoute et d'action que le Conseil municipal place son engagement. J'en prends pour preuve les nombreuses réalisations au cours de l'année passée :

- la finalisation des études pour les travaux de la mairie,
- l'aménagement d'un columbarium et d'un jardin du souvenir,
- l'adhésion aux projets de nos partenaires (2<sup>ème</sup> tranche du lotissement Herrenweg, enfouissement du réseau électrique),
- la mobilisation contre la fermeture de la 4<sup>ème</sup> classe,
- le renouvellement du serment de jumelage avec Cocumont,
- la mise en place d'une boîte à livres par le CME,
- sans oublier le soutien aux associations locales.

2019 sera principalement consacrée aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la mairie. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la commune sera également amenée à se positionner sur le nouveau plan de zonage. Enfin, nous remplacerons certains agrès de l'aire de jeux.

Je remercie très sincèrement les Adjoints et Conseillers Municipaux, ainsi que le personnel municipal, pour leur sens de l'engagement et du dévouement au service de la commune. J'adresse aussi tous mes remerciements à celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour l'animation de notre village, et souvent sans compter leurs heures.

Que 2019 soit, pour Dessenheim et ses habitants, une année pleine de joie, de réussite et de sérénité !

*Alles güeta zum neja Johr !*

Alexis CLUR



Janvier 2019  
N°36

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13 décembre 2018 à 20h sous la présidence de Alexis CLUR, Maire. Etaient excusés Frédéric AGUILAR, Patricia ESCAMILLA, Gilbert HAULER et Estelle TURCO.

## ▪ TARIFICATIONS 2019

**Concessions cimetièrre** : Le Conseil Municipal décide de fixer pour 2019 les tarifications suivantes :

Durée	Tombe simple		Tombe double		Tombe triple		Columbarium
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
<b>Concession 15 ans</b>	50 €	<b>70 €</b>	100 €	<b>140 €</b>	150 €	<b>210 €</b>	<b>600 €</b>
<b>Concession 30 ans</b>	100 €	<b>140 €</b>	200 €	<b>280 €</b>	300 €	<b>420 €</b>	<b>1 200 €</b>

**Location de la chasse communale** : Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2019 les loyers de chasse aux tarifs suivants :

- Lot 1 – M. Jean AMBIEHL : 16 562 €
- Lots 2 et 3 – M. Robert OBER : 13 006 € et 13 514 €
- Lot 4 – Association de chasse de la Porte de Brisach : 762 €
- Lot 5 – M. François RINGLER : 1 524 €

## ▪ AFFAIRES RURALES, FORÊT ET CHASSE

**Conduite enterrée** : La GAEC Osterfeld (Messieurs MEYER Christian et Thomas) souhaite mettre en place une conduite d'eau enterrée le long d'un chemin en bordure de forêt (chemin Foehreneckweg, au droit de la parcelle section 59 n°12). Le Conseil Municipal donne son accord pour la réalisation des travaux.

**Cession de bail** : Plusieurs terres communales avaient été attribuées, par contrat de bail à ferme, à Mme Dominique BUCHER. Mme BUCHER, qui a cessé son activité agricole le 1<sup>er</sup> septembre 2018, sollicite le transfert des terres à sa fille, Mme Séverine WEINSTOERFFER, en tant qu'ayant-droit. Après étude de la demande en lien avec un cabinet d'avocats, il s'avère que Mme WEINSTOERFFER ne remplit pas les conditions requises pour bénéficier de la cession du bail. Le Conseil Municipal ne donne donc pas suite à la demande de Mme BUCHER.

**Travaux ONF – Approbation de devis** : L'Office National des Forêts a transmis à la municipalité un devis pour les travaux à réaliser en 2019. Ce devis comprend les travaux d'entretien, la sécurisation des lots de bois de chauffage, l'abattage d'arbres ainsi que les travaux d'exploitation et de cloisonnement. Il est également prévu de créer des enclos témoins. Le Conseil Municipal approuve l'ensemble du devis qui s'élève à 8 000 € TTC.

**Vente de bois** : Le produit de l'adjudication de bois s'élève à 1 960 €.

## ▪ URBANISME

**Immeuble Geiger – Avenant au contrat de bail** : La résiliation du bail avait été approuvée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dans le cadre des travaux que M. VIARDOT et Mme PIERRE-JEAN ont à réaliser dans leur nouvelle demeure, les intéressés sollicitent une prolongation temporaire du contrat de bail (jusqu'au 30 avril 2019). Le Conseil Municipal émet un avis favorable à leur demande.

**Lotissement Herrenweg tranche 2 – Droit de préemption** : Le lotissement « Herrenweg – tranche 2 » est la propriété du lotisseur DOMIAL. Afin de simplifier les formalités de vente, le Conseil Municipal décide d'exclure du champ d'application du droit de préemption urbain, la première vente des lots issus du lotissement, pour une durée de 5 ans.

## ▪ TRAVAUX ET AFFAIRES TECHNIQUES

**Travaux mairie :** A l'exception des lots 15 (serrurerie) et 17 (nettoyage fin de chantier), tous les lots ont été attribués. Le lot serrurerie est en cours d'attribution. Le montant des travaux (hors lot 17) s'élève à 1 064 918 € TTC pour une prévision estimée à 1 063 977 € TTC. L'entreprise BASSO chargée du gros œuvre démarrera les travaux fin janvier. L'échafaudage sera posé en février. L'emprunt prévu sera partiellement remboursé lors de l'encaissement des diverses subventions.

**Site internet :** La société HDR procédera à la mise à jour du site internet de la commune pour un coût de 960 € TTC.

### Travaux divers :

- Confection par l'entreprise STOELTZLEN d'une boîte à livres pour un montant de 600 € TTC et d'un panneau d'affichage pour le groupe scolaire pour un coût de 719 € TTC.
- Evacuation de terre sur le terrain de la société RB Sols par la société Créaservice pour un montant de 972 € TTC.

## ▪ DIVERS

**Société Protectrice des Animaux – Convention 2019 :** La SPA a transmis son contrat réactualisé de mission de service public et fourrière, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019 (participation forfaitaire de 0,80 € TTC par habitant).

**Dépôt de déchets sauvages :** La commune fait face à des dépôts sauvages de toute nature. Afin de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune, le Conseil Municipal a décidé de facturer l'enlèvement des déchets sauvages (environ 360 €), dès lors que des éléments permettent de retrouver l'identité de l'auteur.

**Communauté de Communes – Groupement de commande :** A la suite des autres groupements réalisés précédemment, la ComCom propose de réaliser une consultation pour bénéficier d'offres groupées en matière de contrats d'assurances. La commune décide d'y adhérer.

**ASL :** Le dossier de mise en conformité a été déposé le 03 décembre par l'ASL.

**Groupe scolaire :** La dégradation des façades (impacts de jets) a été signalée à la gendarmerie. Par ailleurs, l'audit technique immobilier effectué par la société AUDIXIS conclut que l'état des fissurations du bâtiment ne relève pas de la garantie dommage/ouvrage.

**Conseil d'école :** L'installation de panneaux « espace sans tabac » sur le parvis a été sollicitée. Les effectifs pour la rentrée scolaire 2019 sont de 81 élèves pour l'école élémentaire (risque de fermeture de la 4<sup>ème</sup> classe).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CABINET D'INFIRMIERES

Le cabinet d'infirmières installé au rez-de-chaussée de la mairie sera transféré dans les locaux de la chorale durant les travaux. Les horaires ne changent pas.

### ETAT CIVIL

#### Naissances

**16 décembre 2018**    **19 décembre 2018**  
Lina LEBRUN                      Alycia ROHMER

### AGENDA

- 12 janv.** Soirée Après-ski - ASL Basket et Quilles
- 15 janv.** Don du Sang à Dessenheim
- 23 fév.** Bal de Carnaval
- 24 fév.** Cavalcade
- 27 fév.** Carnaval de l'Age d'Or
- 02 mars** Bal de Carnaval
- 03 mars** Carnaval des enfants
- 10 mars** Bourse aux Vêtements

## ACTUALITES

### « Ecole Maternelle – Inscriptions »



Les inscriptions à l'école maternelle (pour les enfants nés en 2016 et les nouveaux arrivants dans le village) auront lieu le **vendredi 10 mai 2019 de 13h à 17h** au bureau du Directeur, M. Christophe HERRMANN.

Documents à fournir :

- Le livret de famille,
- Un justificatif récent de domicile,
- Une attestation médicale stipulant que l'enfant a bénéficié des vaccinations obligatoires pour son âge,
- La fiche de renseignements remplie (à chercher à l'école maternelle si vous ne l'avez pas reçue par courrier).

La présence de l'enfant est souhaitée mais pas obligatoire.

Le Directeur n'ayant pas connaissance de tous les enfants nés en 2016, suite à des départs ou arrivées dans le village, veuillez prendre contact avec lui avant cette date pour « pré-inscrire » votre enfant par téléphone au **03 89 58 30 44**.

Merci d'avance.

### « CAUE du Haut-Rhin »



Vous construisez ? Vous réhabilitez ? Vous faites des travaux ?

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** (CAUE) est gratuitement à votre service. Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE apporte des renseignements sur les démarches administratives ainsi qu'une aide à la décision.

Le CAUE, missionné par le Conseil Départemental, a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental.

Des architectes conseillers sont à votre disposition : **Profitez-en !!**

Renseignements au **03 89 23 33 01** ou sur **www.caue68.com**

### Crédit Mutuel Ill et Hardt Agence de Dessenheim



Le Crédit Mutuel de Dessenheim vous communique ses horaires d'ouverture au public :

- ✓ **Mardi de 14 à 18h**
- ✓ **Vendredi de 14h à 18h**
- ✓ **Samedi de 8h30 à 10h30**

### Salon Formation Emploi Alsace 2019



La Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole organise la 41<sup>ème</sup> édition du **Salon Formation Emploi Alsace**, les **25 et 26 janvier 2019**, au Parc des Expositions de Colmar.

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une place d'apprentissage ? Vous souhaitez intégrer une formation, apprendre un métier, monter votre propre affaire ou vous reconvertir ?

Le Salon Formation Emploi Alsace est le lieu idéal pour entrer directement en contact avec les entreprises et les écoles en recherche de candidats. De nombreuses entreprises alsaciennes mais aussi allemandes seront à nouveau présentes au salon pour recruter leurs futurs collaborateurs.

Cet événement sera aussi l'occasion d'assister à des conférences et de participer à des ateliers autour de la recherche d'emploi et de formation.

